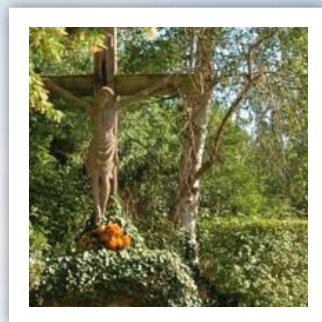
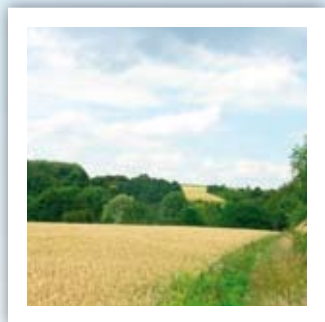




au Grez de l'info



Grez-Doiceau
Une commune
à découvrir !



> **Fête de la musique**

vendredi 20 juin 2008

Place Ernest Dubois - Grez centre



Administration communale

www.grez-doiceau.be

Numéros de téléphone généraux

• Secrétariat :	010 84 83 21
• Affaires socio-culturelles, Sports :	010 84 83 22
• Finances :	010 84 83 40
• Patrimoine, Nouvelle comptabilité communale :	010 84 83 42
• Etat civil :	010 84 83 32
• Milice, Carte d'identité et Passeport :	010 84 83 36
• Population :	010 84 83 34
• Permis de conduire, Population :	010 84 83 33
• Commerce ambulant, Etrangers :	010 84 83 35
• Travaux publics :	010 84 83 54
• Eco-conseillère :	010 84 83 55
• Urbanisme, Aménagement du territoire :	010 84 83 58 et 43
• Permis d'environnement, Cimetières :	010 84 83 52 et 53
• ALE :	010 84 83 13
• Ecole communale :	010 84 83 60
• Police :	010 84 83 70
• Espace social :	010 84 83 25
• Espace Jeunes :	010 86 76 28
• CPAS secrétariat :	010 84 80 80
• Service social :	010 84 80 85 à 87
• Académie de musique :	010 84 00 83
• Bibliothèque à Néthen :	010 88 12 06
• Office du Tourisme (OTL) www.otl-grez-doiceau.be	010 84 83 47

Numéros de téléfax généraux

• Finances :	010 84 83 49
• Travaux :	010 84 83 59
• Services administratifs :	010 84 83 29
• Police :	010 84 83 79
• CPAS :	010 84 80 84
• Espace social :	010 84 83 38

Accessibilité des services

Les bureaux sont accessibles tous les jours ouvrables de 9h à 12h. Les bureaux de l'Etat civil et Population (entrée au 1, chaussée de Jodoigne) sont aussi accessibles le mercredi de 14h à 17h. Une permanence administrative est assurée le samedi par les services Etat civil, Population, Travaux publics et Urbanisme de 9h à 12h.

Numéros de téléphone utiles

• Pompiers :	010 45 34 34
• Centre anti-poisons :	070 24 52 45
• Centre de brûlés :	071 44 80 00
• SWDE - Service de garde :	078 15 22 33
• Electricité - Télédistribution :	078 78 78 00
• SOS Pollutions 24h/24 :	070 23 30 01
• Poste :	010 84 42 30
• SAVU (Enlèvement des animaux perdus, morts, blessés ou malades)	02 426 12 46

En cas d'urgence

Service médical d'urgence :	100
Police fédérale :	101
Ambulance Croix-Rouge :	105
Odeur de gaz :	0800 87 087
Police locale :	010 84 83 83
Médecin de garde :	010 84 05 55

Bulletin communal d'information distribué gratuitement chaque trimestre aux habitants de l'entité de Grez-Doiceau

Editeur responsable : le Collège Communal de Grez-Doiceau • www.grez-doiceau.be

Crédit photos : Brigitte Vannueten, Roland Vanseveren, et Double Clic

Mise en page : Double Clic sprl • www.doubleclic.be

Fête de la musique

vendredi 20 juin '08

dès 19h, place Ernest Dubois - Grez-centre

PROGRAMME

19h00

Académie de musique :
les Accordéons mènent la danse

20h00

**Ensemble instrumental
de Grez-Pécrot**

Académie de musique : Quatuor à Flûtes (Vivaldi)

20h45

Fanfares Royales de Néthen-Wez

Académie de musique : Percussions

Académie de musique : Ensemble de Musique
Folk et de percussions

21h30

**Le groupe Attitude
interprétera Johnny Hallyday**

Le «Flash-back Tour» de Johnny Hallyday

en live à Grez-Doiceau...
12 musiciens sur scène

23h30

«Allumer le feu» : feu d'artifice
Le plus spectaculaire de toute la région

Renseignement :
échevinat de la culture

010.84.83.22



Académie de musique et des arts parlés

L'enseignement de l'**Académie** poursuit des objectifs pédagogiques et artistiques à plusieurs niveaux :

- À court terme, l'équipe professorale accompagne l'élève dans son apprentissage des techniques de base, qu'elles soient théoriques, instrumentales ou vocales.
- À moyen terme, l'élève dispose d'un accès plus général à la culture musicale et littéraire donnant sens aux objectifs à court terme.
- À long terme, l'Académie participe sans aucun doute à l'épanouissement personnel de l'étudiant au sein de la société, quel que soit son niveau, son orientation ou son âge.

La musique

Les cours et les ateliers proposés sont nombreux. Vous pouvez consulter l'horaire des cours de formation musicale sur le net <http://www.grez-doiceau.be/francais/239.html> (modifications éventuelles à la rentrée). L'horaire des cours instrumentaux est à déterminer avec les professeurs.

• Quand peut-on commencer ?

Les enfants de 5 et 6 ans sont invités à découvrir le monde musical grâce à un atelier d'éveil musical d'1 période/semaine (=50 min). On y joue, on y chante, on y danse et l'on se prépare aux cours théoriques et instrumentaux (qui commencent à 7 ans) en posant la voix, en affinant l'oreille et la perception rythmique.

• Et ensuite ?

Dès 7 ans, les cours s'articulent autour de la formation musicale (2 périodes/semaine). C'est un cours

théorique de base qui a pour but d'apprendre à lire les notes et les rythmes et bien plus encore; il se veut une formation générale en soi, ouverte à toutes les musiques et donnant les outils nécessaires à un jeu instrumental ou vocal épanouissant. Ce cours de 5 années est obligatoire pour tous les élèves désireux d'apprendre un instrument ou le chant individuel.

NB : pas d'obligation pour les élèves qui sont à la chorale.

• Et quand commence-t-on à jouer ?

Dès 7 ans, les enfants ont accès à un cours d'instrument de leur choix (une période/semaine, 2 élèves par période) et pour autant qu'ils suivent bien la formation musicale obligatoire. Attention, il y a parfois une liste d'attente pour certains cours et l'on doit patienter. Ce n'est pas grave, on prend de l'avance en attendant, en suivant le cours de formation musicale. Le cours d'instrument est également un cours de base.

Durée de la formation instrumentale : 10 ans maximum, premier cycle de 5 ans appelé « Formation » puis second cycle de 5 ans appelé « Qualification » (ou « Transition » pour ceux qui veulent continuer des études musicales supérieures moyennant des cours supplémentaires, un élève par période).

LISTE DES COURS INSTRUMENTAUX :

flûte traversière, clarinette/saxophone, cuivres (trompette, tuba, cor, cornet, trombone, bugle), violoncelle, harpe, violon/alto, guitare, piano, percussions (batterie, timbales, marimba, vibraphone etc.), accordéon diatonique.

• Et quand peut-on chanter ?

On chante dès 5 ans dans les ateliers d'éveil et puis au cours de la formation musicale.

De 8 à 12 ans, les enfants peuvent s'intégrer dans une chorale (2 périodes/semaine, formation musicale non obligatoire).





A partir de +/- 14 ans, ils ont accès à un cours de base de chant aux mêmes conditions que pour l'instrument (formation musicale obligatoire). Ils peuvent s'intégrer dans l'ensemble vocal de l'Académie (voir liste des ateliers).

• Et les ateliers, alors ?

Lorsque le cycle de formation musicale est terminé (5 ans), l'horaire minimum reste de 2 périodes de cours par semaine. Par ex., l'élève inscrit au cours de trompette et qui a terminé sa formation musicale doit compléter son horaire avec une période dans un atelier de son choix: ce sont les cours complémentaires. Il peut intégrer certains ateliers avant la fin de sa formation musicale s'il le désire et moyennant certaines conditions. On peut aussi choisir de suivre 2 périodes de cours complémentaires sans suivre un cours d'instrument ou de chant et pour autant que la formation musicale soit en cours ou terminée. L'élève peut aussi choisir un atelier dans la section des Arts de la Parole.

• Y a-t-il une filière pour les adultes ?

Evidemment. Et les adolescents dès 14 ans peuvent s'inscrire en filière adulte.

Ce qui change : le cycle obligatoire de formation musicale dure 3 ans et les périodes de cours sont données consécutivement. Attention, la durée de la formation instrumentale pour

les adultes est plus courte (2 cycles de 4 ans, une période par semaine, 2 élèves par période). Ce qui ne change pas : cours complémentaire obligatoire à la fin du cycle de formation musicale. Possibilité de ne suivre que des cours complémentaires (2 minimum) sans suivre de cours de base d'instrument ou de chant et moyennant réussite de la formation musicale.

Les arts de la parole

« Le théâtre (au sens large) est un art de la communication. Il permet de dire, d'exprimer, de développer les idées au travers d'émotions diverses, multiples, et cette multiplicité, cette richesse, sont données par la matière même de ce que nous sommes... » (Heril et Megrier).

Déclamation* (cours de base) :

Cours collectif ou semi-collectif
1 à 2 périodes/semaine
(1 période=50min).
Enfants : à partir de 12 ans
(2 cycles de 5 ans : Formation et Qualification).

Adolescents et adultes: à partir de 14 ans.

A partir du 2^{ème} cycle, les élèves sont tenus de suivre deux cours différents du domaine des Arts de la Parole.

Ateliers théâtraux

Cours collectifs :
2 périodes/semaine.
Enfants : de 8 à 12 ans
Adolescents : de 12 à 16 ans
Adultes : à partir de 16 ans.

*Horaire à déterminer avec le professeur.

LISTE DES ATELIERS = COURS COMPLEMENTAIRES :

- **Histoire de la musique et analyse** (avoir terminé la formation musicale).
- **Guitare d'accompagnement** (accessible directement, mais pratique de deux ans conseillée).
- **Ensemble jazz** (à partir de la 5^{ème} année d'instrument = F5).
- **Ensembles divers au sein des classes d'instruments.**
- **Musique de chambre** (à partir de la 6^{ème} année d'instrument = Q1 ou T1, obligatoire en Q5 et à partir de T3).
- **Ensemble instrumental** (à partir de 3 années de pratique).
- **Ensemble vocal pour adultes** (à partir de 14 ans).
- **Chorale pour les 8-12 ans** (accessible directement moyennant un petit test à l'entrée, formation musicale non obligatoire).
- **Atelier rock et musique folk** (à partir de 3 années de pratique, test à l'entrée).

Trois implantations :

1) Direction, secrétariat, inscriptions :

Académie de Musique et des Arts Parlés - 30, chée de la Libération - 1390 Grez-Doiceau.

Tél. et fax : 010/84 00 83.

2) Maison de Coullemont

10, rue des Moulins
1390 Grez-Doiceau
(Archennes).

3) Ecole primaire

13, rue J. Maisin
1390 Grez-Doiceau
(Néthen).

L'enseignement communal



L'école communale fondamentale **Fernand Vanbever** compte trois implantations et est dirigée par Micheline Charlet.

Ġ GREZ-CENTRE

RUE DU PONT AU LIN, 22
1390 GREZ-DOICEAU
TÉL : 010/84.83.60
FAX : 010/84 83 69

L'école maternelle compte 7 classes. Les titulaires sont épaulés par une puéricultrice et une institutrice polyvalente mi-temps. L'école primaire compte 16 classes. Outre la direction et le secrétariat, l'équipe est donc formée d'une vingtaine d'instituteurs et institutrices rejoints par les maîtres spéciaux chargés de l'éducation physique, du néerlandais et des cours philosophiques. Durant l'année scolaire 2007-2008, 500 enfants ont fréquenté cette implantation.

Permanence pour les inscriptions : du lundi 18 au jeudi 28 août de 10 à 12 et de 17 à 19 heures. Durant les congés scolaires et hors permanences, tout renseignement peut être obtenu auprès du service ASC : 010/84 83 21.

Ġ NETHEN

RUE JOSEPH MAISIN, 13
1390 GREZ-DOICEAU
TÉL. 010/86 12 48

A l'école communale de Néthen, les six classes sont organisées en cycles. Trois enseignant(e)s prennent chacun(e) en charge deux niveaux : 1^{ère} et 2^{ème}, 3^{ème} et 4^{ème}, 5^{ème} et 6^{ème}.

Permanence pour les inscriptions : du mardi 26 au jeudi 28 août de 10 à 12 et de 17 à 19 heures ou via la direction à Grez-Centre.

Ġ PÉCROT

RUE CONSTANT
WAUTERS, 12/3
1390 GREZ-DOICEAU
TÉL. 010/84 18 62

L'implantation, exclusivement maternelle, a accueilli une vingtaine d'enfants en groupement vertical durant l'année scolaire 2007-2008. Elle bénéficie de deux institutrices à temps plein.

Permanence pour les inscriptions : le mercredi 27 de 10 à 12 heures et le jeudi 28 août de 17 à 19 heures ou via la direction à Grez-Centre.

Les parents de l'école communale de Grez-Centre sont représentés par une association, lieu privilégié d'échange entre les parents, enseignants et direction. Outre cette mission de lieu d'échange, l'AP joue également un rôle central dans l'organisation d'un grand nombre d'activités qui gravitent autour de l'école: soupers, spectacle, fancy-fair et autres festivités.

Les bénéfices obtenus lors de ces activités sont entièrement alloués à la réalisation de projets dont bénéficient directement les enfants de l'école: cours de néerlandais dès la 3^e maternelle, achat de livres pour la bibliothèque, participation aux activités extrascolaires, achat de jeux extérieurs...

L'AP se réunit régulièrement pour préparer les activités à venir, débattre des projets et de bien d'autres choses. Tous les parents d'élèves y sont les bienvenus! Pour plus de détails sur les activités et réalisations de l'AP, sur les événements à venir et sur la composition du comité, veuillez consulter notre site internet: <http://www.apgc.be>





Nos écoles offrent aux enfants...

- Un enseignement de qualité, respectant les programmes de la Communauté française, les socles de compétence et le décret de juillet 1997 fixant ses missions prioritaires.
- Une équipe d'enseignants jeunes et motivés, pratiquant, entre passion et imagination, une pédagogie dynamique, enrichie par des formations continuées.
- Une infrastructure unanimement reconnue comme remarquable dans un environnement agréable.
- La gratuité des livres et fournitures
- Les cours de gymnastique donnés dans une salle moderne et parfaitement équipée.
- Les cours de musique (en maternelle).
- Un cours de néerlandais dans la grille horaire-gratuit grâce aux associations de parents et à raison d'1 heure/semaine de la 3^{ème} maternelle à la 4^{ème} primaire, de 2 heures en 5^{ème} et 6^{ème} primaires.
- Le libre choix des branches philosophiques.
- L'utilisation de techniques audiovisuelles et la mise en contact avec les outils informatiques.
- La collaboration d'un Centre Psycho-Médico Social
- La possibilité de garderie
- L'organisation de classes de dépaysement
- Les repas chauds
- Le transport scolaire payant, rationalisé par la Région wallonne
- Un apprentissage de la citoyenneté responsable
- Une ouverture riche et variée sur le monde extérieur (théâtre, musées, ateliers d'artisans,

initiation à l'opéra, visites extrascolaires, projets divers...) – Ces activités sont payantes.

- L'aide efficace et précieuse des associations de parents à diverses occasions : sorties, classes de neige, théâtre, achat de matériel informatique – [site web de l'Association des Parents de Grez-Centre : http://apgc.be/](http://apgc.be/)

« J'aimerais enseigner à défaut de la ferveur du moins la curiosité, provoquer l'appétit avant d'apporter la nourriture ; j'aimerais faire comprendre à mes élèves que l'essentiel est de découvrir par soi-même, au prix de l'exploration de multiples impasses.

Le savoir pour moi est une longue promenade. Qu'importe le parcours, l'essentiel est de marcher. »
(Albert Jacquard)

A NÉTHEN ET À PÉCROT

Les implantations de Néthen et de Pécrot sont plus familiales. Il y fait vraiment bon vivre. Voici quelques bonnes raisons d'y inscrire votre (vos) enfant(s) :

- ❖ Un accueil personnalisé ;
- ❖ Pour chaque école, une situation géographique privilégiée, dans un cadre de verdure très calme et attrayant. Les enfants s'y ébattent dans des locaux spacieux ;
- ❖ Un enseignement de qualité et la pratique de la verticalité : chaque enfant peut évoluer à son propre rythme. La continuité est toujours assurée ;
- ❖ La possibilité de se rendre à la piscine. Pour les plus petits, des cours d'expression corporelle et de psychomotricité, de musique ;
- ❖ Des repas chauds mitonnés dans l'école sont proposés quotidiennement.

L'enseignement libre



Ecole **Sainte Elisabeth à Archennes**

La petite école sous un arbre

Sections maternelle et primaire

14 rue des Moulins -1390 Archennes
Tél./fax : 010/84.47.88
E-mail : ste.elisabeth@swing.be

Présidente du P.O. : Odette Colson
Directrice : Chantal Dekeuster.

Association des parents :
France Debroux (010/86.79.68)
e-mail : debrouxf@scarlet.be



Des **classes vertes** pour tous les élèves à partir de la 3^{ème} maternelle.

Garderie le matin à partir de 7h40 et le soir jusqu'à 18h00.

Ateliers extra-scolaires
Transport scolaire assuré par le TEC.

Néerlandais à partir de la 2^{ème} maternelle.



Un projet pédagogique
Une pédagogie active, fonctionnelle et participative. Respect du rythme de l'enfant.



Des sorties culturelles et sportives **pour tous**.



Un projet éducatif
Notre école est un lieu d'éducation où l'on apprend aux enfants l'ouverture au monde et la tolérance.



École

Saint Jean-Baptiste à Néthen

Notre objectif: donner aux élèves le goût d'apprendre
Une école familiale, dans un cadre de verdure.

Notre école vous propose:

- un enseignement de qualité, avec une transition soignée de l'enseignement maternel vers l'enseignement primaire (1^{ère} et 2^{ème} années),
- un projet d'école axé sur la solidarité, une initiation au dialogue et à l'écoute mutuelle dans un esprit de bien-être et de respect de tous, ainsi que sur un éveil à la nature et à l'environnement,
- des classes d'environ 15 élèves, permettant un accueil personnalisé,
- des ateliers 2,5/4 ans et 5/8 ans, ainsi que des activités communes à toute l'école,
- des ateliers de néerlandais de qualité, en maternelle et en primaire,
- une école ouverte sur le monde, offrant des activités telles que théâtre, musique, activités culturelles, piscine...
- des classes vertes dès la 3^{ème} maternelle.

Et pour faciliter la vie à papa et maman:

- une garderie très sympa est ouverte tous les jours, même le mercredi, de 17h30 à 18h,
- le bus scolaire du Tec s'arrête à l'école,
- des repas chauds sont servis à midi.

Nederlandstalig? U bent ook welkom! Er zijn al veel nederlanstalige vriendjes bij ons.

Où se trouve l'école?

En venant de Hamme-Mille, première rue à droite après l'église:
10, rue du Couvent, 1390 Néthen

Directeur: M. Olivier Feron
010/866.456
0479/586.999
email: sjb.nethen@skynet.be



École

Saint-Joseph-aux-Champs

Notre école, notre projet...

Une école maternelle et primaire où les enfants découvrent les savoirs et le sens de l'effort et s'épanouissent dans une ambiance familiale et un environnement exceptionnel...

- Des classes de taille raisonnable et, en primaire, des activités en demi groupes.
- Apprentissages en cycles.
- Psychomotricité, sport, théâtre...
- Cours d'informatique et de néerlandais en demi-groupes.
- Classes de dépaysement.

Un projet et une équipe au service de l'éducation et de la formation des enfants au regard de valeurs que nous souhaitons vivre et proposer:

- la responsabilité et l'autonomie dans les apprentissages
- l'éveil à une dimension spirituelle et religieuse
- la volonté de communiquer avec les familles
- un suivi personnalisé des enfants
- l'ouverture aux autres et à soi-même
- le respect de règles et de valeurs
- la solidarité entre les acteurs de l'école.

Notre école met à votre disposition des services qui assurent un accueil de qualité: les repas chauds, une garderie le matin et le soir, une étude dirigée, une sieste pour les petits juste après le repas de midi, la bibliothèque, le transport scolaire.

Rue Sainte du Chêne, 20

1390 Grez-Doiceau

Tél.: 010/84 57 76

Courriel: josephauxchamps@swing.be

Direction: Paul Vandeleene

<http://www.ecoles.cfwb.be/josephgd>

Pour toute information, pour une visite de l'école, une demande d'inscription... N'hésitez pas à nous contacter.

PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL

Commission Locale de Développement rural: **APPEL À CANDIDATURE** Une occasion unique de contribuer au développement de votre Commune

Le programme de développement rural a pour but de définir les objectifs de développement de la commune ainsi que la mise en place de projets concrets, et ce pour une durée de dix ans. Les axes essentiels d'un tel programme sont le développement de la participation des citoyens, la protection de la ruralité, l'amélioration du cadre de vie, ... Pour les programmes reconnus, la Région wallonne subsidie des projets touchant à: la promotion, la création et le soutien de l'emploi ou d'activités économiques; l'amélioration et la création de services et d'équipement à l'usage de la population; la rénovation, la création et la promotion de l'habitat; l'aménagement et la création d'espaces publics, de maisons de village et d'autres lieux d'accueil, d'information et de rencontre; la protection, l'amélioration et la mise en valeur du cadre et du milieu de vie en ce compris le patrimoine bâti et naturel; l'aménagement et la création de voiries et de moyens de transport et communication

d'intérêt communal. Les consultations villageoises permettront de définir une vision commune, des objectifs à atteindre et des projets concrets pour Grez-Doiceau. Une fois l'ensemble des projets définis, une commission de 20 membres effectifs (et autant de suppléants) composée à la fois d'habitants et d'élus classera par ordre de priorité les projets, les répartira sur les 10 années à venir et fera du PCDR un réel outil de développement stratégique. C'est le premier rôle de la Commission Locale de Développement Rural, la CLDR. Dès l'approbation du PCDR par la Région Wallonne, la CLDR endosse un nouveau rôle. Elle devient alors l'organe en charge du suivi de la mise en œuvre des projets. Au-delà du suivi, la CLDR peut être proactive et par exemple, approfondir un sujet, préciser un projet, organiser un groupe de travail pour récolter des avis sur un schéma d'aménagement, etc.

En terme d'investissement personnel, il faut compter au minimum 4 réunions par an et

des réunions un peu plus régulières au début de l'opération de développement rural. Tout citoyen de Grez-Doiceau peut poser sa candidature. La commune prend acte de celles-ci, les analyse et arrête la composition de la CLDR sur base des motivations personnelles des candidats et de façon à assurer la représentativité des différents milieux politique, économique, socio-professionnel et culturel de la commune, des villages ou hameaux qui la composent, des classes d'âge de sa population...

Toute personne motivée, constructive et préoccupée par l'avenir de sa commune est donc invitée à remplir le formulaire disponible sur le site internet www.grez-doiceau.be, au guichet « environnement » ou sur demande au 010 84 83 55 et à le renvoyer au plus tard pour le 15 juillet 2008 au :

Collège communal « C.L.D.R. »

Place Ernest Dubois 1

1390 GREZ-DOICEAU

L'enseignement spécialisé



École «Les Coccinelles»

L'école "Les Coccinelles" est un établissement spécialisé, situé dans le Brabant wallon (Belgique), qui offre aux enfants un **enseignement de type 8 (dyslexie, dyscalculie, dysphasie, dysorthographe, troubles de l'attention, ...)**.

Notre école accueille des enfants de primaire en difficulté dans l'enseignement ordinaire.

Au 1^{er} septembre 2008, l'école «Le Tremplin» (reconnue à Bruxelles pour la dysphasie) organisera une implantation d'une classe maternelle : «classe de langage». Cela permettra de proposer un encadrement paramédical encore plus important que celui organisé actuellement et des échanges sur les pratiques pédagogiques entre l'équipe éducative de l'école «Le Tremplin» et notre équipe éducative.

L'équipe éducative comprend des instituteurs (et institutrices), des maîtres spéciaux (éducation physique, morale laïque, religion catholique, ...), des logopèdes, une kinésithérapeute et une puéricultrice afin de répondre efficacement aux besoins de chaque enfant.

L'école propose un enseignement individualisé dans un cadre relationnel et social de groupes-classes.

Le calme, la sérénité et la sécurité sont, pour nous, des éléments essentiels aux apprentissages.

De plus amples informations : www.les-coccinelle.be

L'école « La petite Source à Gottechain »

La Petite Source est une **école fondamentale d'enseignement spécialisé de type 8**. Elle compte 55 élèves, âgés de 6 à 13 ans. Notre école accueille principalement des enfants qui ont des troubles massifs de l'attention, de la mémoire et de la concentration... En outre, certains enfants présentent un trouble dyslexique, dyscalculique, dysgraphique, dyspraxique...

Nos spécialités ? La dyscalculie et le rapport avec la nature.

Dans chaque classe, l'enseignement est individualisé : l'instituteur tient compte des besoins de chacun et est aidé, dans sa mission, par la logopède, par un ou plusieurs autres instituteurs, par la kinésithérapeute. Notre école se doit d'être un tremplin, de redonner confiance à l'enfant et de construire avec lui, pas à pas, ses apprentissages. Nous suivons 10 élèves intégrés dans l'enseignement ordinaire.

Nous allons au théâtre, nous partons en visite (Bruxelles, Bruges), nous organisons des rencontres avec les écoles de Grez-Doiceau (Tambours de la Paix, projets intégration...), nous fêtons les moments-clés de l'année par un repas festif, une chasse à l'œuf, un accueil au Grand Saint, nous participons à des actions de solidarité (Père Damien), nous partons en classes vertes et en classes itinérantes, nous faisons du sport en « surplus » (Escalade, marche) et nous cultivons nos légumes pour réaliser, chaque semaine des soupes délicieuses (projet santé).

Chaque mercredi, nous allons nager au centre sportif de Rixensart avec

l'aide de la Commune. Au cours de religion, nous apprenons aux enfants l'art de respecter de valeurs qui nous semblent essentielles. Nous aimons rire, chanter, danser, exprimer nos ressentis, parler avec d'autres, grandir, nous remettre en question, créer et entretenir des liens durables, s'étonner d'un rien et s'amuser de tout, prendre la vie du bon côté, être de connivence avec l'enfant, être à ses côtés pour l'aider à apprendre, travailler en partenariat, évaluer les résultats...

Notre nouvelle école vient de sortir de terre à Bossut, juste en face du nouveau Centre Sportif ! Nous en sommes ravis et espérons que vous pourrez nous aider dans notre projet de construction ! Nous espérons être dans nos nouveaux locaux en septembre 2009.

Pour nous contacter :
Ecole « La Petite Source »,
rue de la Bryle, 79
1390 Grez-Doiceau
010/ 86. 24 .17.
Direction : Bernadette Stevens
petitesource@skynet.be
www.ecolepetitesource.be

Semaine de l'Énergie en Région wallonne

Dans le cadre de la « semaine de l'Énergie en Région wallonne » du 21 au 29 juin prochain, la commune de Grez-Doiceau vous convie à deux séances d'information sur le thème de l'énergie. La première est organisée en collaboration avec la commune de Beauvechain.

Inscription souhaitée auprès de Jean-François Glaude, conseiller en énergie au 010/84.83.57 ou au 010/86.83.15 – jean-francois.glaude@publilink.be – www.grez-doiceau.be

Le mercredi 25 juin 20h à Beauvechain

Séance d'information avec intervenant sur :

- en introduction : consommer mieux et moins d'énergie
- installation d'un système solaire photovoltaïque chez soi : aspects techniques, économiques et réglementaires (par Daniel Comblin de l'asbl APERE, Association pour la Promotion des Energies Renouvelables)
- présentation de l'installation photovoltaïque d'un particulier de la région
- séance questions - réponses.

Public cible :

- les particuliers.

Lieu :

- salle du Vert Galant, Place Communale à 1320 Beauvechain.

Deux brochures seront à votre disposition le jour de la conférence, « 101 idées futées pour faire des économies chez soi », « Du soleil au courant », informations sur le photovoltaïque et le plan SOLWATT.

Le jeudi 26 juin 20h à Grez-Doiceau

Séance d'information avec intervenant sur :

- la biométhanisation (par Mickael Guerlus de la société Methadev)
- le projet « Biogaz du Haut Geer » (par Grégory Bedeur de l'Union wallonnes des Entreprises).

Public cible :

- les agriculteurs et les producteurs de déchets organiques
- les particuliers sont les bienvenus.

Lieu :

- salle du conseil communal, Place Ernest Dubois, 1 à 1390 Grez-Doiceau.

Diverses activités sur le thème de l'énergie sont également organisées dans les communes environnantes. En voici une liste non exhaustive :

Le jeudi 19 juin dès 19h à Lincet

Séance d'information avec intervenant sur :

- le photovoltaïque (aspects techniques, économiques et environnementaux). **Public cible :** les particuliers. **Lieu :** salle communale de Racour, Place St-Christophe 4287 Racour. **Inscription et renseignements auprès de Damien Lambotte au 0476/27.12.07 – www.lincet.be**

Le samedi 21 juin entre 9h et 16h à Incourt

- les primes à l'énergie de la Région wallonne • les investissements économiseurs d'énergie. **Public cible :** les particuliers. **Lieu :** Maison de la Nature, carrière d'Opprebaix, 1315 Incourt. **Renseignements auprès de Caroline Lejeune au 0478/96.86.56 – www.incourt.be**

Le mercredi 25 juin 19h à Walhain

Séance d'information avec intervenant sur :

- l'utilisation rationnelle de l'énergie et les économies d'énergie. **Public cible :** les particuliers. **Lieu :** salle Jardinon, place Saint-Vincent à Nil-Saint-Vincent. **Renseignements auprès d'Aurélié Cuvelier au 010/65.32.06 – www.walhain.be**

Le jeudi 26 juin 19h30 à Jodoigne

Séance d'information avec intervenant sur :

- comment réduire sa facture énergétique? **Public cible :** les particuliers. **Lieu :** salle du conseil, château Pastur, rue du Château, 13 à 1370 Jodoigne. **Renseignements auprès d'Aurélié Cuvelier au 010/81.99.95 – www.jodoigne.be**

TESTEZ VOS CONNAISSANCES QUIZZ ENERGIE / TOMBOLA

Règlement : cochez votre réponse (une seule). Les bulletins seront collectés en début de conférence. Trois questionnaires seront tirés au sort parmi les questionnaires correctement complétés. Les gagnants recevront un lot énergétique.

Nom, Prénom :

1. Parmi ces sources d'énergie, quelles sont celles qui sont renouvelables ?

- le pétrole, le gaz, le charbon
- le solaire, le nucléaire, la biomasse
- l'éolien, l'hydraulique, le solaire

2. A quelle réduction d'émission de CO2 la Belgique s'est-elle engagée, pour 2010 par rapport à 1990 ?

- 2,5 %
- 5 %
- 7,5 %

3. Le certificat vert est :

- un diplôme décerné pour avoir opté pour l'énergie verte
- un titre transmissible octroyé à un producteur en fonction d'une certaine quantité déterminée d'électricité verte
- un document qui certifie que votre production est verte

4. Avec des panneaux photovoltaïques, vous produisez :

- de l'eau chaude
- de l'électricité
- de la chaleur

5. Qu'appelle-t-on la consommation cachée d'un appareil électroménager : la consommation d'un appareil :

- en mode « veille »
- en mode « éteint »
- pendant son utilisation

Plan Communal de Développement de la Nature de Grez-Doiceau

Vous avez sûrement entendu parler du PCDN ou Plan Communal de Développement de la Nature. Pour rappel, l'objectif du PCDN est de préserver et d'améliorer le patrimoine naturel et paysager du territoire communal tout en respectant et en favorisant le développement économique et social des habitants. Concrètement, le PCDN fonctionne avec la collaboration de tous les volontaires désireux de préserver la biodiversité dans notre commune. Toute personne intéressée peut donc participer aux groupes de travail qui, dans notre commune, ont pour thèmes : 1. Paysages, ruralité, agriculture, 2. Sentiers, 3. Zones humides, 4. Information, sensibilisation à la biodiversité.

Concours pour le développement d'un logo pour notre PCDN

Pour améliorer la sensibilisation à ce projet de préservation de la nature et impliquer tous les habitants, et notamment les enfants, le groupe Information du PCDN lance un concours de dessin en vue de développer un logo pour notre PCDN. Le concours est ouvert à tout habitant de Grez-Doiceau et la participation des écoles de la commune est particulièrement encouragée. Vos dessins sont attendus auprès de l'administration communale pour le 15 août au plus tard. Une exposition des dessins reçus aura lieu en septembre et les dessins retenus pour produire le logo seront récompensés. Ce logo deviendra le symbole des actions entreprises dans notre commune pour encourager la préservation de la nature. Il servira par exemple à mettre en évidence la communication des différentes activités organisées par PCDN, il sera repris sur les panneaux didactiques prévus le long des sentiers en réhabilitation... Outre la production d'un beau logo, nous espérons que cette activité aura pour résultat de faire réfléchir tous les enfants à l'importance de préserver la diversité et la qualité des espaces naturels de notre commune..
A vos crayons et pinceaux...

Pour toute information : Marie-Bénédicte Pellegrin -
Groupe Information sensibilisation du PCDN
mb.pellegrin@scarlet.be
Claudia Bouxain - Coordination communale du PCDN
claudia.bouxain@grez-doiceau.be

En 2008, le groupe

« Paysages-Ruralité-Agriculture » du PCDN vous propose trois activités: Dimanche 7 septembre: "Jardins Naturels Ouverts"

Des jardiniers amateurs vous invitent à visiter leur jardin, conçu et entretenu pour favoriser un espace sauvage, ou un potager bio, un rucher, une mare, etc. Le potager didactique «Graines de Vie» à Néthen sera aussi ouvert à la visite. Le programme détaillé de cette journée sera disponible dès la mi-août (site Internet de la Commune, affichage, dépliants auprès des commerçants).

En novembre à l'occasion de la Journée de l'Arbre (25/11): « Distribution d'Arbres Fruitières de Variétés Anciennes Gréziennes »

Des pommiers et des poiriers seront distribués (sur base d'un appel à projets) aux habitants dont le jardin s'inscrit dans le maillage écologique. Le but de cette action est de réhabiliter et d'implanter sur le territoire de la commune des vergers d'arbres de haute tige, greffés pour obtenir des variétés anciennes locales. L'importance des arbres fruitiers pour la biodiversité n'est plus à démontrer! Les informations relatives à ce projet seront communiquées dans le Bulletin Communal après les vacances scolaires.

A l'automne "Réhabilitation d'une Lande à Bruyères"

Ce type de milieu est d'un intérêt écologique considérable. Il subsiste fort heureusement quelques landes à bruyères sur le territoire communal, mais ce type d'environnement est fortement menacé et exige un entretien régulier (éclaircissement). C'est pourquoi nous ferons appel aux volontaires pour nous aider à la réhabilitation de l'un de ces sites. La date et l'organisation pratique de cette activité vous seront également communiquées dans le Bulletin Communal. Nous espérons vivement que ces initiatives rencontreront auprès de chaque citoyen un écho enthousiaste et que vous serez nombreux à participer à ces diverses activités.

Pour toute question et renseignement, ou si vous souhaitez proposer votre candidature pour nous aider à la réalisation de ces activités, n'hésitez pas à contacter Madame Martine VANDERLINDEN au 010-681536.

Elagage des haies, taillis et arbres le long des chemins et voiries

Afin de ne pas entraver la circulation des piétons cyclistes et automobilistes notamment. En outre, des travaux communaux étant prévu dans certaines rues, il est impératif de dégager le passage normal. Tout le charroi - y compris le charroi agricole - doit pouvoir circuler aisément, sans entrave, en largeur comme en hauteur. Les arbustes et taillis qui poussent le long de la voirie ne peuvent présenter une hauteur supérieure à 1,70

mètre. En outre, le Code de la Route exige que les voiries soient libres sur une hauteur de 4 mètres afin de laisser circuler aisément les véhicules de grande taille. Donc, les arbres qui surplombent ces chemins doivent être ébranchés, élagués, sur une hauteur minimale de 4 mètres. Il est souhaitable qu'une coupe soit effectuée sur une largeur de 1,5 m à partir de la limite légale des chemins et des alignements de voirie. Attention,

ces arbres, taillis et arbustes ne peuvent être arrachés car ils contribuent au maintien des talus contre l'érosion et au développement d'un réseau écologique équilibré et de qualité. Nous comptons sur votre compréhension mais aussi sur votre efficacité afin d'assurer le passage de tous sur nos chemins ruraux et nos rues.

Informations

LA RÉGIE COMMUNALE AUTONOME RECRUTE

Comme vous pouvez le constater, les travaux du Hall omnisports avancent bien ! L'inauguration étant prévue pour la fin de l'année, la Régie Communale Autonome (l'organe qui est chargé de l'organisation de l'infrastructure) **recrute différents membres du personnel** :

- **un directeur – coordinateur du centre** (diplôme d'enseignement supérieur requis).
- **un concierge** également responsable du nettoyage du bâtiment. Un logement de fonction sera mis à sa disposition.
- **un gestionnaire** indépendant pour la cafétéria (sous forme d'entité juridique telle qu'une SPRL).

Des demandes d'occupation du hall peuvent également encore être introduites.

Pour plus d'informations 010/84.83.22 ou nicolas.cordier@grez-doiceau.be.

Les candidatures sont à envoyer avant le 31 août à :
Régie Communale Autonome Grez-Doiceau
Place Ernest Dubois, 1
1390 Grez-Doiceau.

Cartes d'identité électroniques pour étrangers

Le 1^{er}, février 2008 le Conseil des Ministres a décidé d'étendre le projet de modernisation des cartes d'identité électroniques pour étrangers à toutes les communes. Le projet devrait voir le jour très prochainement.

Certificats d'identité pour enfants de moins de 12 ans

Les vacances scolaires approchent à grands pas. Nous rappelons à la population que les enfants de moins de 12 ans qui quittent nos frontières pour voyager dans les pays européens doivent être munis d'un certificat d'identité avec photographie. Toutefois, la Bulgarie, la Lituanie, la Roumanie et la Slovaquie exigent un passeport. Le délai pour obtenir le certificat d'identité auprès du service de la population est de 1 à 2 jours. Pour les enfants qui voyagent sans leurs parents, une autorisation parentale est obligatoire.

Passeports

Pour rappel, le délai pour obtenir un passeport est approximativement de 10 jours calendrier pour une délivrance normale et de 24 heures pour une délivrance urgente. La demande doit être introduite auprès du service de la population. Vous seront demandés: une pièce d'identité, votre passeport éventuel (qu'il soit arrivé à échéance ou encore en cours de validité), 2 photos couleur (d'excellente qualité - format d'identité), le coût du passeport. Pour plus de renseignements, vous pouvez vous adresser au service de la population service passeports (010/84.83.36).



Quel jeune de Grez-Doiceau ne s'est jamais demandé pourquoi il n'y avait pas une grande soirée à Grez, alors que dans presque toutes les communes voisines, cela existe ? Et bien, l'attente est terminée ! En effet, le samedi 30 août, grâce à un groupe de jeunes qui ont créé l'asbl G-Move et avec le soutien de la commune et de l'Espace Jeunes, nous vous proposons un événement musical. Une soirée en plein air avec un concept novateur se déroulera chez nous : il y a aura deux scènes (dont une sous grand chapiteau), chacune avec une ambiance musicale différente : la scène couverte (principale) sera prévue pour de la musique dite plus « commerciale » tandis que la scène en plein air sera prévue pour de la musique dite « electro ». Toute cette organisation a pour but d'offrir aux jeunes une soirée inoubliable, tant par une ambiance exceptionnelle que par une qualité musicale irréprochable, sans toutefois céder à la commercialisation de la soirée. Ainsi, nous refusons des sponsorings d'alcool fort, de cigarettiers ou encore de boissons énergisantes. L'accent sera aussi mis sur la sécurité et le respect du voisinage. **Nous donnons donc rendez-vous à tous les jeunes (et moins jeunes) intéressés le 30 août... Pour plus d'informations : www.g-move.be**

Service Public Fédéral FINANCE

Comme chaque année, l'administration fiscale se rendra dans la commune afin d'aider les contribuables à remplir leur déclaration fiscale. Le jeudi 26 juin après-midi de 13h00 à 15h30.

La Truite Grézienne

<http://latruitegrezienne.blogspot.com>

La Truite Grézienne en collaboration avec la Fédération des pêcheurs du bassin de la Dyle organise: pour les jeunes de 10 à 14 ans, deux matinées d'**initiation à la pêche de la truite en rivière**.

Où: Grez-Doiceau centre.

Quand: samedi 5 juillet de 7h30 à 12h, samedi 16 août de 7h30 à 12h. **Programme** 7h30 : petit déjeuner offert (croissants, pains au chocolat, boissons chaudes). 8h00 : étude du milieu aquatique. 9h00 : préparation du matériel et montage des lignes. 10h00 à 12h00 : pratique de la pêche. 12h00 : partage des prises., verre de l'amitié PAF : 5 euros - 15 participants maximum par matinée.

Inscription : Avant le 28 juin pour le 5 juillet, avant le 9 août pour le samedi 16 août. Au 010/840146 : Robert Sacreas 010/843358 : Vincent Denis (après 17h) - 0478/289310 : Emilie Dekleermaecker.

Encadrement par l'école de pêche itinérante de la F.S.P.F.B. qui fournit le matériel complet, et l'aide des pêcheurs chevronnés membres de la Truite Grézienne.

au des fêtes

20 juin

Fête de la musique et feu d'artifice

Adm. Com. : 010.84.83.22.

21 juin

Souper campagnard de l'AP des écoles de Néthen

M^{me} Thobel : 010.88.19.56.

21 et 22 juin

Journées Fermes Ouvertes - Initiative du Ministère de l'Agriculture et de la Ruralité

Ferme des 12 Bonniers :
010.86.64.11.

28 juin

Fête paroissiale à Doiceau

Thierry Carière 010.84.03.83

4 au 6 juillet

Etang de Pécrot - enduro carpe

Oscar Maricq : 010.81.67.16 ou
0473.968.869

6 juillet

Découverte d'un quartier de Liège

Mini croisière sur la Meuse, visite guidée du « Carré » et Visite du « Trésor de la Cathédrale » St Paul. Prix de la journée: 22 euros (repas non compris)

Office du Tourisme :
010.84.83.47

10 août

Brocante à Pécrot

Philippe Derhé : 010.86.08.14.

30 et 31 août

Arch'en bières - festival du Brabant wallon des bières de dégustation - le Coulemont à Archennes

Outre une quarantaine de bières rares, vous découvrirez l'artisanat gustatif de notre marché du terroir. En exposition, vous apprécierez également la présence de l'Office des produits wallons.

Michel Jacquemain :
0478.20.53.01.

7 septembre

Visite de Bruges

Le siècle d'Or de Bruges. Promenade, visite de musée, excursion en bateau sur les canaux. 24 euros train et visites guidés compris (repas et boissons non comprises). Date limite d'inscription 31-07-2008
Luc De Smet : 0497.35.63.22

Office du Tourisme :
010.84.83.47

13 et 14 septembre

Journées du Patrimoine

RW : 085.27.88.80.

14 septembre

L'Espace culturel à Néthen : BBQ des Amis de Néthen

Joseph Tollet : 010.84.05.92.

21 septembre

Marche ADEPS au départ de Hèze

M Gautier : 010.84.53.81.

4 septembre

L'Espace culturel à Néthen : concert du groupe « Green Shirts »

M Benoit Nevers :
0474.89.48.60.

11 octobre

Réception des jubilaires Noces d'or

Adm. Com. : 010.84.83.23.

18 octobre

L'Espace culturel à Néthen : souper fromages de la Pétanque Néthennoise

Christine Duchêne :
010.86.19.98.

18 octobre

Place aux enfants

Adm. Com. 010.84.83.22

25 octobre

Fête d'Halloween à Hèze de 14 à 18h

M^{me} Vannueten : 010.84.40.07.

29 novembre

repas des Fanfares Royales de Néthen/Wez

L'Espace culturel à Néthen :
M Gathy : 0473.46.06.23.

6 décembre

Fête de St Nicolas à Hèze

M^{me} Vannueten : 010.84.40.07.

6 et 7 décembre

La Rouwalète à Bossut - Marché de Noël

Paul Dans : 010.84.45.67.

14 décembre

Marche ADEPS au départ du Coulemont à Archennes

André Hermans :
rue des Déportés, 30
1390 Grez-Doiceau.



PROCHAINES COLLECTES DE SANG

9 juillet et 8 octobre

De 16 à 20 heures
Réfectoire Ecole communale
Chaussée de Jodoigne
à Grez-centre.

28 juillet et 20 octobre

De 17h30 à 20 heures
L'Espace culturel
Place de Trémentines, 1
à Néthen.

Activités pour les 50 ans et +

Moins de 50 ans mais disponibles en semaine ? N'hésitez pas à nous rejoindre !

Visite du vignoble « Domaine du Chenoy » + balade dans les campagnes de La Bruyère

Date : le jeudi 7 août 2008

Départ : place de Grez, R.D.V à 8h45. Retour : vers 15h30

Inscription : 5 euros

Repas à la taverne de « Les Sens Ciel », votre pique-nique ou possibilité de réserver un plat du jour à 8,50 euros



Balades estivale et automnale

Date : le jeudi 18 septembre 2008 à Nethen
le jeudi 20 novembre 2008 à Gastuche

Départ : 10h00

Inscriptions : 7 euros (pique-nique à emporter, boissons offertes)
Balades organisées par l'Office du tourisme de Grez-Doiceau

Ateliers d'art floral

Dates : les mardis 23 septembre, 4 novembre et 16 décembre 2008

Heures : de 10h à 12h30

Lieu : Maison de Coullemont à Archennes

Inscription : 10 euros/par atelier

Matériel à apporter



Ateliers « cuisine du terroir »

Dates : les jeudis 9 octobre, 6 novembre et 4 décembre 2008

Lieu : Coullemont à Archennes de 10h à 13h
à 12h dégustation du plat préparé

Inscription : 5 euros/par atelier (nourriture et boissons comprises)

Pour toutes les activités, réservation obligatoire.

Renseignements et inscriptions : Coordination sociale communale 010/84 83 25

E-mail : nathalie.moeris@grez-doiceau.be

Pour les personnes sans moyen de locomotion, possibilité de co-voiturage.

En cas de difficulté financière pour participer à nos activités, n'hésitez pas à nous contacter.